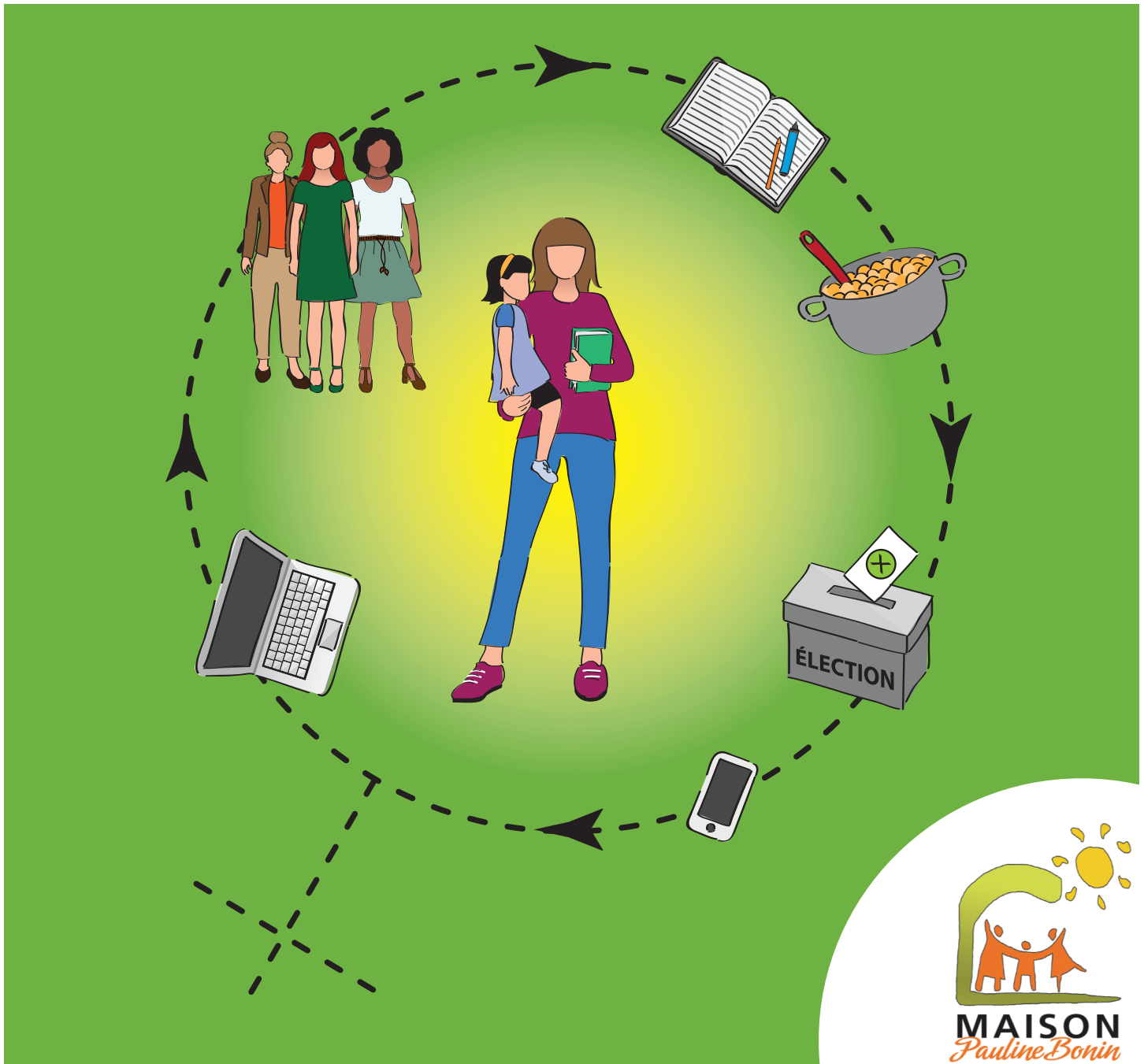


LA MAISON PAULINE BONIN

Vers un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière



Étude sur les retombées de l'accompagnement de la Maison Pauline Bonin
auprès de femmes monoparentales et de leurs enfants
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

MAI 2019

Cette recherche exploratoire est initiée par la Maison Pauline Bonin avec la collaboration du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Ont contribué au comité de suivi de cette recherche des membres du conseil d'administration et du comité intervention :

- Hélène Arsenault
- Julie Bastien
- Émilie Bédard
- Céline Benny
- Pauline Bonin
- Karine Brisson
- France Desjardins
- Jessica Fiset
- Danielle Forest
- Aude Imbert
- Marie-Paule Lachapelle
- Sylvie Lacourse
- Louise Leduc
- Carine Mremadji Madjinou
- Emilienne Pinard
- Guylaine Riendeau

Ont collaboré à la mise en place de la base de données utilisée dans le cadre de cette recherche :

Louise Lemire, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Josée Payette, technicienne en recherche psychosociale, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Réalisation de la recherche

Lise St-Germain, CRSA

Avec la collaboration de Martine Fordin et Stéphanie Milot, CRSA

Relecture

Annabelle Seery, Danielle Forest, Lise Ouellet

Conception graphique

Diane Masse

Droit de reproduction

© CRSA, 2019

Dépôt légal

ISBN 978-2-924046-31-9 (version imprimée)

ISBN 978-2-924046-32-6 (version numérique)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Pour citer ce document

St-Germain, L. et la collaboration de Fordin, M. et Milot, S. (2019). La Maison Pauline Bonin. Un avenir meilleur pour des femmes monoparentales de Lanaudière. Rapport de recherche déposé au conseil d'administration de la Maison Pauline Bonin. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

Remerciements

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette étude. Un merci tout particulier aux femmes résidentes-participantes, actuelles et anciennes, qui ont collaboré à ce projet et accepté de partager leur expérience de séjour à la Maison Pauline Bonin.

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte du projet	4
Aspects méthodologiques	5
Description de l'organisme	7
Portrait des femmes et de leurs enfants au moment de leur arrivée	10
Motivations des femmes	19
Types et caractéristiques des séjours	20
Expériences vécues par les femmes pendant leur séjour	21
Principaux obstacles rencontrés pendant leur séjour	24
Retombées pour les femmes et les enfants pendant et après leur séjour	25
Témoignages : Les bienfaits de la Maison Pauline Bonin	28
Principaux facteurs favorables au cheminement des femmes	30
Ce qui caractérise l'approche de l'organisme	31
Quelques pistes pour rêver plus loin	33
En conclusion	35
Quelques références bibliographiques	38

MISE EN CONTEXTE DU PROJET

La Maison Pauline Bonin (MPB) est un organisme communautaire qui offre soutien et logements à des femmes monoparentales qui ont comme projet un retour aux études ou au travail. Elle reçoit des femmes depuis le 1^{er} juillet 2006. Les retombées de cette ressource auprès des femmes et de leurs enfants sont perçues comme étant indéniables. Toutefois, celles-ci ont été, jusqu'à la rédaction de ce document, peu documentées et validées par les principales actrices concernées.

Afin de mieux connaître la qualité de l'approche et ses effets auprès des femmes et des enfants qui ont bénéficié ou bénéficient toujours de l'accompagnement de la MPB, le conseil d'administration (C.A.) a souhaité réaliser une étude exploratoire sur le sujet. Celle-ci vise à recueillir le point de vue des femmes sur les retombées de leur séjour à la MPB, à documenter les pratiques et l'approche d'intervention et à réfléchir aux pistes d'action qui pourraient consolider les façons de faire de l'organisme.

Le C.A. s'est donc associé au Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) pour mener cette étude, en collaboration avec un comité de suivi composé de femmes impliquées dans divers comités de l'organisme.

Les résultats de cette étude permettront de mieux faire connaître les interventions de l'organisme, sensibiliser les partenaires de la communauté aux réalités de ces femmes et cerner les besoins et les conditions nécessaires à la consolidation de sa mission.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Une recherche exploratoire

La présente étude est une recherche exploratoire qui s'inspire de la recherche-action. Ce type de recherche participative prend en compte la voix des personnes concernées dans la production des savoirs liés à leurs propres actions. L'idée centrale est de mettre à contribution les expertises différentes pour produire un savoir commun que la chercheuse ou les intervenant.es et les personnes concernées ne pourraient faire par elles-mêmes. Cette forme de recherche mise sur des rapports égaux et démocratiques entre les actrices concernées par le processus de recherche. Elle cherche à influencer positivement l'intervention et la pratique d'un milieu donné tout en recueillant rigoureusement, méthodiquement et systématiquement des données¹. Cette étude ne vise pas à documenter une problématique sociale, mais plutôt à faire l'analyse d'une pratique, en considérant le point de vue des personnes concernées sur ses retombées. Il a été choisi de concentrer les ressources sur cette dimension analytique et de ne pas intégrer une recension des écrits sur le sujet. Par conséquent, l'analyse s'appuie principalement sur des données empiriques. Néanmoins, cette limite méthodologique ne réduit en rien la validité des résultats. Elle ne permet tout simplement pas de mettre en dialogue les résultats de la recherche avec des sources de savoirs théoriques.

L'objet d'étude

Cette étude s'est intéressée à plusieurs dimensions des retombées possibles de l'accompagnement de la MPB pour les femmes et leurs enfants : vie personnelle et familiale, conditions économiques, socio-professionnelles et scolaires, implication citoyenne.

Les principales questions qui ont guidé la recherche sont les suivantes :

- Dans quelle mesure la Maison Pauline Bonin (MPB) rejoint-elle les femmes visées par sa mission et quelles sont leurs caractéristiques principales?
- De quelle nature sont les retombées de l'accompagnement de la MPB pour les femmes et leurs enfants?
- En quoi l'organisme fait-il une différence pour les femmes en ce qui a trait à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la lutte contre la pauvreté?
- Quels obstacles rencontrent les femmes dans leur cheminement ? Quels sont les facteurs favorables à l'atteinte de leurs objectifs de retour aux études ou à l'emploi ?
- Qu'est-ce qui caractérise l'approche d'accompagnement de la MPB?
- À la lumière des résultats discutés, quelles seraient les pistes d'action pour consolider et pour bonifier la pratique d'accompagnement de la MPB?

¹ Anadon, Marta. (2007). La recherche participative. Multiples regards. Québec, PUQ.

Stratégie de collecte de données

La stratégie de collecte de données s'est appuyée sur trois types de données :

1. Une analyse de la base de données de l'organisme fournissant un ensemble d'informations quantitatives et qualitatives sur les caractéristiques des femmes et de leurs enfants ainsi que sur leurs parcours à la MPB.
2. Une analyse des documents internes de l'organisme (rapports d'activités, outils d'intervention, etc.) permettant de systématiser la vision et la pratique d'accompagnement de l'organisme.
3. La réalisation d'entretiens auprès de résidentes-participantes, de travailleuses et auprès de femmes impliquées au sein de l'organisme avant ou pendant la collecte de données.

Au total, 23 femmes ont été interrogées lors d'entretiens individuels et en groupe :

- 1 groupe de 6 résidentes actuelles
- 1 groupe de 7 anciennes résidentes
- 2 intervenantes
- 2 responsables de l'administration
- 1 groupe de 6 femmes impliquées au sein de divers comités

Les entrevues ont été réalisées entre octobre 2017 et juin 2018. L'analyse de la base de données s'est prolongée jusqu'en décembre 2018. Toutes les résidentes actuelles et anciennes pouvant être rejointes de même que les femmes impliquées dans les comités ont été invitées à participer aux entrevues sur une base volontaire. Le choix de réaliser des entrevues de groupes plutôt qu'individuelles n'a pas permis une analyse des trajectoires propres à chacune des femmes. Cette analyse plus en profondeur de leurs parcours aurait enrichi la compréhension des obstacles et des conditions de réussite. Ces entrevues auraient surtout été pertinentes avec le groupe des anciennes résidentes-participantes afin de mieux cerner les retombées à long terme pour elles et leurs enfants. Toutefois, le nombre de femmes interrogées, lors des groupes de discussion, représente 20 % des femmes rejointes par la MPB depuis ses débuts, ce qui s'avère un échantillon crédible.

Pour l'analyse, nous avons procédé par analyse de contenu thématique. Les catégories thématiques correspondent aux dimensions des retombées identifiées au début de la recherche tout en laissant place à des thèmes émergents.

Le processus de collecte et d'analyse des données a été entremêlé de phases de discussion avec le comité de suivi et des membres du C.A. et de l'équipe de travail. Ces allers et retours ont permis aux actrices de l'organisme de s'approprier les résultats de l'étude. Ils ont aussi permis une interprétation plus fine des résultats.

Le comité de suivi a été mis en place dès le départ. Ce comité était composé de femmes engagées dans divers comités (intervention, C.A.), des deux travailleuses et de résidentes-participantes. Il s'est réuni 4 fois aux différentes étapes de la recherche, que ce soit lors de la phase de préparation, d'analyse des données (2 fois) et de production du rapport. Des rencontres plus spécifiques avec l'intervenante ont permis d'enrichir l'interprétation des résultats et de préciser l'analyse de certaines données.

Une présentation sommaire des résultats a été faite lors de l'assemblée générale annuelle des membres en mars 2018. Le rapport final a été remis au conseil d'administration qui verra à transmettre les informations recueillies aux femmes impliquées et à d'autres partenaires en fonction du plan de diffusion élaboré par l'organisme.

En conclusion, le processus a été marqué par un engagement remarqué du comité de suivi et une appropriation du processus de recherche par l'organisme.

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La mission et l'historique de la Maison Pauline Bonin

La Maison Pauline Bonin (MPB) est un organisme communautaire qui vise à briser le cycle de la pauvreté en accompagnant des femmes monoparentales ayant de jeunes enfants. Celles-ci sont accompagnées dans leur projet de retour aux études ou au travail, ainsi que dans toutes autres situations qu'elles vivent en lien avec les différentes formes et manifestations de la pauvreté.

L'organisme situé à Joliette rejoint des femmes des six MRC du territoire de Lanaudière. L'émergence de la MPB remonte à janvier 2001 (C.A. provisoire). Jusqu'en 2005, l'organisme s'est graduellement structuré (charte, demande de financement, assemblée de fondation, promotion et sensibilisation dans la communauté).

Le premier groupe de femmes accompagnées se réunit pour la première fois en 2005. Le partenariat avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) s'est conclu cette même année, suivi par le début du chantier de construction en 2006 et l'entrée du premier groupe de 12 résidentes-participantes le 1^{er} juillet 2006. De 2001 à 2006, un travail de mobilisation a été effectué permettant le développement d'un projet d'habitation subventionné pour des femmes monoparentales.

Depuis 2006, des femmes ont donc la possibilité d'avoir accès à l'un des 12 logements subventionnés. Dans le cadre du volet 3 du programme AccèsLogis, les résidentes bénéficient d'un supplément au loyer. La MPB se distingue d'autres types de logements subventionnés sur les aspects suivants : le projet est destiné aux mères monoparentales de **tous âges** ayant au moins un enfant de moins de 12 ans et les femmes ont la possibilité de **faire un deuxième séjour** si elles répondent à certaines conditions².

Objectifs poursuivis par la Maison Pauline Bonin

- Améliorer la qualité de vie des femmes monoparentales et de leurs enfants;
- Diminuer les effets de la pauvreté;
- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle et sociale des femmes monoparentales;
- Offrir une location de logement à des familles monoparentales à faible ou modeste revenu.

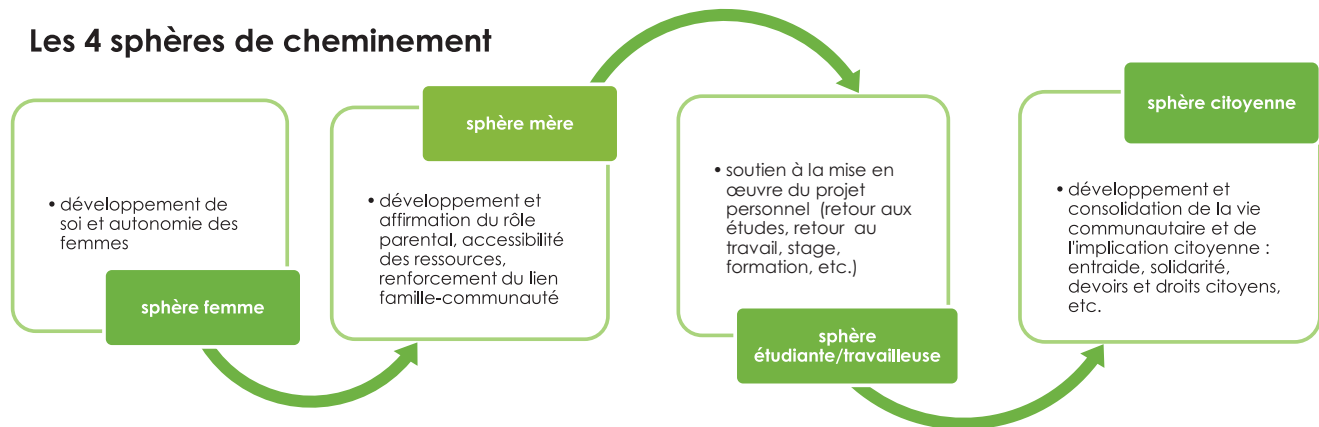
² Société d'Habitation du Québec (2016). Portrait des initiatives qui permettent d'accompagner dans leur projet d'intégration scolaire et professionnelle de jeunes mères chefs d'une famille monoparentale qui habitent dans les logements communautaires et abordables – volet 3 du programme AccèsLogis p. 13-14.

Cadre d'intervention

Le cadre d'intervention de la Maison Pauline Bonin (MPB) repose sur une **pratique d'accompagnement féministe et d'éducation populaire**. Le développement et la reconnaissance des capacités des femmes sont au coeur des stratégies d'intervention.

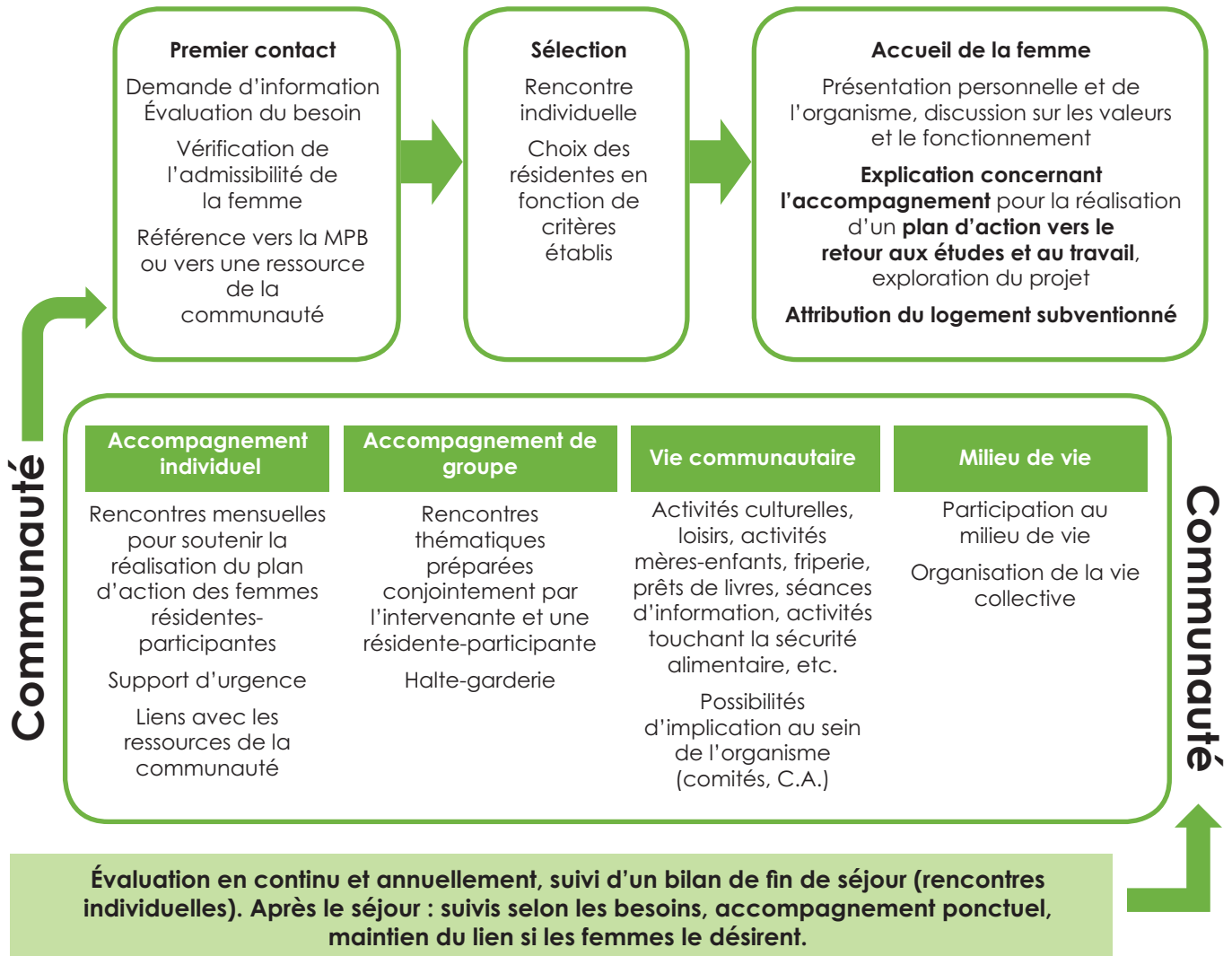
Le processus d'intervention prend forme autour de **quatre sphères de cheminement** qui s'entrecroisent tout au long du parcours des femmes, dans un mouvement qui ne se veut pas linéaire, mais adapté à chacune selon sa réalité. Ces sphères introduisent une vision globale de la personne accompagnée, qui n'est pas qu'une mère monoparentale, mais aussi une femme, une étudiante ou une travailleuse et une citoyenne.

Les 4 sphères de cheminement



Ces sphères correspondent à des axes d'intervention. Chacune des quatre sphères a son importance dans le cheminement des femmes et elles peuvent se déployer de différentes manières à travers les types d'accompagnement proposés, que ce soit lors de l'accompagnement individuel, en petit groupe ou dans le cadre des activités liées à la vie communautaire. Plusieurs outils d'intervention viennent appuyer les stratégies d'accompagnement dans l'une ou l'autre de ces formes et à toutes les étapes du processus (de la sélection des femmes au bilan de fin de séjour) : outil de collecte de données pour mieux connaître les conditions des femmes et de leurs enfants à leur arrivée (fiche de participation), outils de réflexion pour guider les femmes dans leur prise de décision et de réflexion sur elles-mêmes, grilles de discussion pour mieux aider les femmes à nommer leurs besoins, leurs réalités et leurs aspirations, outil pour l'évaluation et outils d'éducation, d'information et de formation. L'ensemble de ces outils vient appuyer la réalisation du plan d'action de chaque femme. Notons que le plan d'action est l'outil central pour suivre l'évolution du cheminement des femmes à partir des objectifs qu'elles déterminent au début de leur parcours et qu'elles ajustent au cours du processus.

Le développement de la capacité d'agir, l'approche féministe et la pratique d'éducation populaire, trois approches au coeur de l'accompagnement de la MPB qui placent les femmes au centre des décisions. Elles favorisent le développement d'une conscience de soi, des autres et de la société, par un processus d'analyse critique de leur cheminement et un accompagnement soutenu pour appuyer la réalisation de leur plan d'action. Étant directement en lien avec la mission de l'organisme, l'accompagnement liée au projet de retour aux études ou à l'emploi est considéré comme un vecteur déterminant pour sortir de la pauvreté.



Les liens avec la communauté font partie des valeurs de collaboration de la MPB. Cette dernière est enracinée dans sa communauté et cet enracinement est un levier pour renforcer et nourrir le réseau social et de soutien des femmes. Tout au long du parcours, des liens sont tissés avec les ressources du milieu afin d'aller chercher du support auprès d'autres organismes pour les femmes et leurs enfants.

La MPB étant un milieu de vie, le cadre d'intervention impose une certaine structure et des règles de fonctionnement et de vie collective qui, tout en se voulant souple, se veut encadrant et sécurisant.

Sur le plan de la gouvernance, un mode de gestion participatif entre les travailleuses, le C.A., les bénévoles/militantes et les résidentes balise l'ensemble de la pratique. Un code de conduite et un code d'éthique et de valeurs encadrent l'ensemble des conduites, des relations et des collaborations.

PORTRAIT DES FEMMES ET DE LEURS ENFANTS AU MOMENT DE LEUR ARRIVÉE

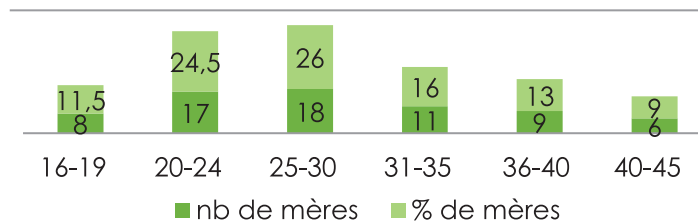
FAITS SAILLANTS³

✿ **FEMMES REJOINTES** : Depuis 2006, **69 femmes différentes** ont fait un séjour à la MPB et **six d'entre elles ont fait un deuxième séjour**. Par conséquent, la MPB a offert **75 séjours** à ces 69 femmes. Elles sont âgées de 16 à 46 ans et l'âge moyen est de 28 ans.

✿ **PROVENANCE** : **14,6 % des femmes sont originaires d'un autre pays que le Canada (11 femmes)**. Parmi elles, 8 étaient au Canada depuis moins de 3 ans.

✿ **TERRITOIRES** : **45 % des femmes résidaient à Joliette** et 55 % provenaient des autres MRC.

Âge des mères au premier séjour (69 femmes)



JEUNES MÈRES

La MPB rejoint des mères dont l'âge varie. Toutefois, les jeunes mères représentent un groupe important. Si nous regroupons les femmes âgées de 16 à 24 ans, elles représentent 36 % des mères.

32 % des femmes (22) ont eu leur premier enfant avant 20 ans.

17 % des femmes (12) ont eu leur premier enfant au cours de leur 20^e année.

16 % des femmes (11) au cours de leur 21^e année.

Le jeune âge des mères ainsi que la monoparentalité et des conditions de pauvreté matérielle ou sociale sont des indicateurs de vulnérabilité. Il s'agit aussi de facteurs pouvant compromettre le développement des enfants, accentuer le risque de décrochage scolaire des enfants et, subséquemment, le risque de vivre dans la pauvreté à l'âge adulte. Le jeune âge des mères a aussi des répercussions sur les perspectives socioprofessionnelles et leurs possibilités d'avenir. La littérature scientifique révèle que parmi les actions et les interventions pouvant avoir une incidence sur le développement de l'enfant et sur les déterminants de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie par le logement et le soutien aux parents peuvent s'avérer des leviers importants⁴.

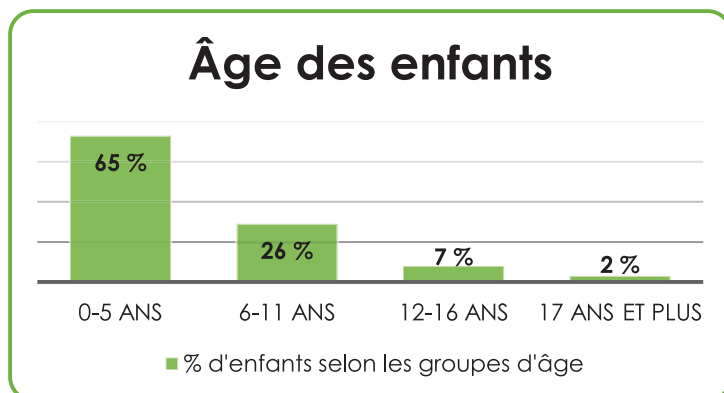
³ Les données présentées comprennent les femmes rejointes entre le 1er juillet 2006 et le 31 décembre 2017. Elles sont extraites de la base de données de l'organisme.

⁴ Observatoire des tout-petits (2017). Comment se portent les tout-petits Québécois ? Portrait 2017. Montréal, Québec, Fondation Lucie et André Chagnon.

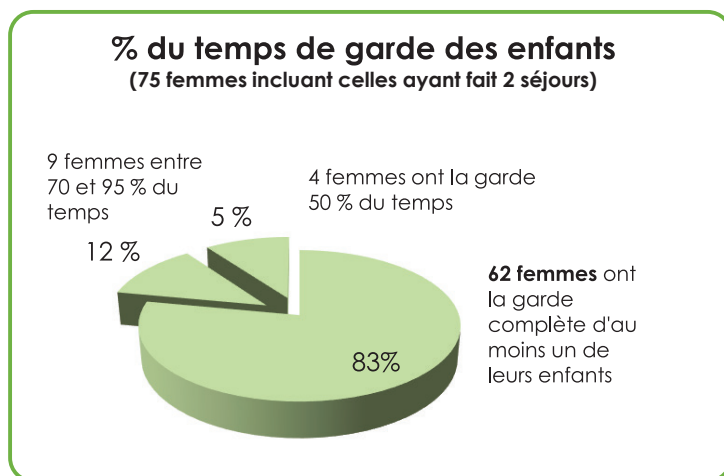
✿ ENFANTS REJOINTS ET GARDE DES ENFANTS

Les 69 femmes différentes rejointes ont 110 enfants.

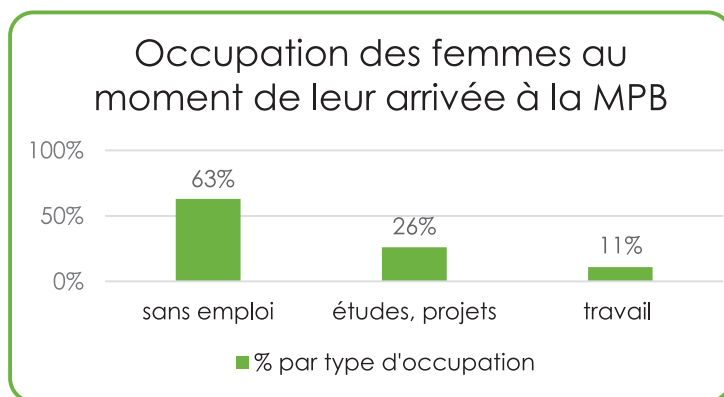
60 % des femmes ont 1 enfant, 33,3 % en ont 2 et 6,7 % ont 3 enfants.



Les mères ont de jeunes enfants, majoritairement d'âge préscolaire, et elles ont la garde de leurs enfants pour la plupart à temps plein ou la majorité du temps.



✿ OCCUPATION DES FEMMES



La majorité des femmes étaient sans emploi, en partie à cause de leurs responsabilités familiales et du jeune âge de leurs enfants.

✱ PROBLÉMATIQUES VÉCUES PAR LES ENFANTS

Plusieurs des enfants vivaient des difficultés et des réalités qui les affectaient sur différents plans, que ce soit en lien avec leur situation familiale, leur développement et leurs comportements ou d'autres situations difficiles qu'ils ou elles rencontraient. Quelques exemples de situations difficiles vécues par des enfants sont mentionnés ci-après.

Au sujet de leur lien avec leurs parents

- Placement en famille d'accueil ou suivi par la DPJ
- Enfant d'une même famille avec des pères différents et des ententes de garde variées
- Décès du père

« Il y a beaucoup d'enfants qui ont des difficultés et qui sont suivis, ça change la donne. La femme essaie de soutenir son enfant qui a une problématique souvent majeure, elle étudie, elle doit aller à tous ses rendez-vous, à toutes les rencontres de groupe, des fois les rencontres de groupe sont le samedi... »

Membre du comité intervention

Au sujet de leur développement et de leurs comportements

- Problèmes d'apprentissage liés à des diagnostics (dysphasie, déficit d'attention, trouble d'opposition, trouble du spectre de l'autisme, impulsivité)
- Grand prématuré
- Consommation de drogue
- Comportement violent
- Acte de vandalisme (qui peut entraîner une judiciarisation)

Situations difficiles et éprouvantes pour un enfant

- Agression sexuelle
- Témoin de violence conjugale
- Traumatisme lié à un incendie
- Nombreux déménagements

Ces femmes monoparentales portent plus souvent seules la responsabilité des enfants.

Leur contexte parental influence les conditions à l'intérieur desquelles se réalise leur projet de retour aux études et au travail.

Par ailleurs, les difficultés vécues par leurs enfants ont un impact sur les femmes quant à leurs disponibilités psychologiques et en termes de temps, ainsi que sur leur capacité d'organisation maximale pour atteindre leurs objectifs.

Les interventions de soutien et d'accompagnement deviennent, par conséquent, des facteurs favorables au cheminement des femmes vers la réalisation de leur projet.

✱ SCOLARITÉ

Le profil de scolarité à l'arrivée est calculé sur 75 femmes, car pour les femmes ayant fait un deuxième séjour, leur scolarité peut avoir varié entre le premier et le deuxième séjour. Nous avons aussi séparé les femmes qui ont étudié à l'étranger et celles qui ont étudié au Québec.

Nous présentons dans un premier temps les faits saillants pour toutes les femmes puis, dans un second temps, nous précisons les faits saillants pour chacun des deux groupes.

FAITS SAILLANTS

Niveau de scolarité	Toutes les femmes (75 femmes) Femmes ayant étudié au Québec (87 %) Femmes ayant étudié à l'étranger (13 %)
Niveau primaire	7 % des femmes ont une scolarité de niveau primaire
Niveau secondaire	49 % des femmes ont fait des études secondaires
Diplôme d'études secondaires	25 % des femmes ont complété leur secondaire 5
Niveau collégial	8 % des femmes ont fait des études collégiales
Niveau universitaire	4 % des femmes ont fait des études universitaires
Autres formations Programme d'insertion sociale professionnelle Test de Développement Général (TDG), Test d'équivalence de niveau secondaire (TENS)	4 % des femmes ont fait d'autres types de formation ou des démarches en lien avec la scolarité et l'insertion socioprofessionnelle
Inconnu	3 % des femmes n'ont pas précisé leur scolarité sur le document de participation

Les femmes qui ont fait des études à l'étranger

10 femmes sur 75 ont fait leurs études à l'étranger soit 13,33 %. Parmi elles, près des 2/3 ont fait des études de niveau secondaire (secondaire IV et V).

Les femmes qui ont fait leurs études au Québec

65 femmes ont fait leurs études au Québec.

La majorité d'entre elles ont fait des études de niveau secondaire (75 %).

- 30 femmes ont des études secondaires de niveau I à IV, soit 46 %.
- 18 femmes ont complété leur secondaire V, **soit 28 %**, et une femme détient un diplôme d'études professionnelles.

14 % des femmes ont entamé ou obtenu un diplôme de niveau collégial ou universitaire

- 6 femmes ont fait des études collégiales, soit 9 %.
- 3 femmes sur 65 ont fait des études universitaires, soit 5 %.

Scolarité des 6 femmes au moment de l'entrée en deuxième séjour

Des changements sont observés lorsqu'on s'attarde au niveau de scolarité des femmes qui ont fait un 2^e séjour. Ces changements sont liés aux études entreprises lors du 1^{er} séjour ou aux études poursuivies entre les deux séjours. Cette progression illustre que ce qui a été commencé à la MPB se poursuit bien au-delà du séjour. Ces changements révèlent que les parcours ne se font pas de manière linéaire. Ils mettent aussi en lumière que le temps est un facteur dont on ne peut faire l'économie lorsqu'il s'agit de retour aux études pour des femmes monoparentales qui n'ont pas que de bons souvenirs de l'école, qui ne bénéficient pas toujours d'un réseau qui les encourage et qui, parfois, ont eu plusieurs années d'arrêt avant d'y retourner.

FAITS SAILLANTS POUR LES 6 FEMMES AYANT FAIT UN DEUXIÈME SÉJOUR

SCOLARITÉ PREMIER SÉJOUR	SCOLARITÉ DEUXIÈME SÉJOUR	CHEMINEMENT
Secondaire V	Études collégiales	Commencé lors du 1 ^{er} séjour, après 2 ^e séjour est retournée au CÉGEP
Certificat université	Études collégiales (formation technique)	Commencé lors du 1 ^{er} séjour
Secondaire I	Secondaire II	Études entre les deux séjours
Secondaire I	Test de développement général (TDG)	TDG réussi au 1 ^{er} séjour, cours hygiène et salubrité en milieu de soins après son 2 ^e séjour
Secondaire V	Diplôme d'études secondaires (DES) et Diplôme d'études professionnelles (DEP), formation de préposée aux bénéficiaires (PAB)	DEP obtenu entre les deux séjours, DEC commencé après le 2 ^e séjour
6 ^e année	6 ^e année	Formation à distance au 1 ^{er} séjour, école aux adultes 2 ^e séjour, se rend à anglais sec III, fière de ses réalisations, sait qu'elle est capable

✱ CONDITIONS DE LOGEMENT ET INSTABILITÉ RÉSIDEN­TIELLE

Pour plusieurs femmes, les conditions de logement avant leur arrivée étaient de piètre qualité.

- 38 % des femmes ont dit vivre dans des logements inadéquats, insalubres et froids.

Plusieurs autres femmes, n'avaient pas de domicile personnel.

- 34 % des femmes étaient hébergées chez un parent, un autre membre de la famille ou un ex-conjoint ou vivaient en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avant leur arrivée à la MPB.

Plus de la moitié des femmes ont vécu une **instabilité résidentielle** avant leur arrivée à la MPB.

- **57 % des femmes avaient déménagé plus d'une fois au cours des 24 derniers mois** et, parmi celles-ci, 16 % ont déménagé 2 fois, 25 % trois fois, et 16 % 4 fois pendant cette période.

L'instabilité résidentielle est un facteur de risque important dans les caractéristiques du phénomène de l'itinérance. Le fait de ne pas avoir de logement stable, permanent et adéquat, ou le fait de ne pas avoir de possibilités ou la capacité immédiate de s'en procurer un, sont considérés comme des caractéristiques de l'itinérance au féminin qui se présente le plus souvent sous des formes invisibles⁵.

Les interventions en matière de logement, et plus précisément le logement social et communautaire, sont considérées comme essentielles pour réduire les risques d'itinérance⁶.

✱ SITUATION FINANCIÈRE AVANT LEUR ARRIVÉE

Mentionnons que le calcul des revenus des femmes ne comprend pas les montants versés par les gouvernements à titre de soutien aux familles (le Soutien aux Enfants au provincial et l'Allocation canadienne pour enfants au fédéral).

Ces montants combinés sont souvent plus élevés que les montants versés par le programme d'aide sociale pour les femmes ayant la garde complète de leurs enfants et plus encore pour celles qui ont plusieurs enfants. La connaissance des sources de revenus s'appuie sur la base de calcul pour le coût du loyer que les femmes doivent payer à partir de la déclaration de revenus de l'année précédant leur arrivée.

⁵ Collectif d'auteur.es. (2015). Portrait des femmes en situation d'itinérance : de multiples visages. Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et de discriminations (CREMIS), vol. 8(2).

⁶ Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). 2016. L'itinérance à Montréal. Au-delà des chiffres.

Revenu annuel des femmes au moment de leur arrivée

Échelle de revenus	Séjours 1 et 2 (75 femmes)	
	Nb de femmes Séjours 1 et 2	%
Moins de 5 000 \$	10	13 %
Entre 5 000 et 10 000 \$	45	60 %
Entre 10 000 et 20 000 \$	20	27 %

Deuxième séjour (6 femmes)	
Revenu à l'arrivée Séjour 1	Revenu à l'arrivée Séjour 2
1 femme	-
4 femmes	3 femmes
1 femme	3 femmes

Sources de revenus

Aide sociale⁷

77 % des femmes

Soit 58 femmes dont 21 femmes sans contraintes à l'emploi (aptées à l'emploi et à la recherche d'emploi) et 37 avec des contraintes temporaires (temporairement non aptes à l'emploi).

Aide sociale avec autres revenus déclarés

57 % des femmes

Soit 33 femmes parmi les 58 ont aussi d'autres revenus déclarés que ce soit des allocations d'aide à l'emploi, une pension alimentaire, des bourses d'études, de l'assurance-emploi (prestations de chômage).

Autres revenus

20 % des femmes ont des revenus provenant des sources suivantes : assurance-emploi, pension alimentaire, travail salarié, revenus de travail autonome, bourses d'études, autres revenus.

Seulement 7 femmes sur 75 ont des revenus de pension alimentaire à leur arrivée soit moins de 10 %.

Notons que certaines femmes n'ayant pas produit leur déclaration de revenus ne recevaient pas les prestations pour enfants.

Aucune source de revenus

2 femmes n'avaient aucune source de revenus à déclarer puisqu'il s'agissait de femmes immigrantes arrivées au Québec depuis moins d'un an n'ayant pas produit de déclaration de revenus.

⁷ Le programme d'aide sociale offre une aide financière aux personnes sans contraintes à l'emploi (considérées aptes au travail et à la recherche d'emploi, ou à celles ayant des contraintes temporaires (maternité par exemple). Il fournit aussi une aide aux familles dont les adultes n'ont aucune contrainte ou des familles dont au moins un adulte vit des contraintes temporaires. Le programme d'aide sociale permet de participer à des mesures d'aide à l'emploi ou à un programme d'accompagnement social en recevant, en plus de sa prestation, une allocation d'aide à l'emploi ou une allocation de soutien.

En janvier 2018, le montant de base mensuel pour un adulte est de 633 \$ sans contraintes et de 767 \$ avec contraintes temporaires. Les personnes ont aussi le droit de faire des gains de revenu pour la somme de 200 \$ par mois qui s'ajoutent au montant de base. Des ajustements pour enfants à charge peuvent avoir lieu selon la situation des personnes. Les revenus de soutien aux enfants au provincial et les allocations canadiennes pour enfants au fédéral ne sont pas comptabilisés dans le montant de base.

Endettements des femmes

Près de 63 % des femmes vivaient une situation d'endettement :

- Pour des services de base (électricité, téléphone, loyer, câble);
- Pour les services de garde ou autres frais liés à des services gouvernementaux;
- Pour des frais de crédit, dettes à la consommation, prêts illicites, dettes à la famille.

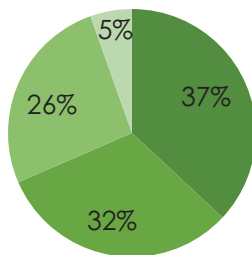
Le logement et les coûts associés sont des sources d'insécurité, de problèmes et d'endettement :

- 86 % des femmes consacraient **plus de 30 % de leurs revenus au logement** avant d'arriver à la Maison Pauline Bonin.
- 14 % sont arrivées à la MPB sans les équipements de base pour le quotidien (cuisinière, réfrigérateur, meubles pour chambre des enfants, laveuse, sècheuse, etc.).

✿ CONNAISSANCE DE LA MAISON PAULINE BONIN

Certaines femmes ont pris connaissance de l'existence de la MPB par une résidente ou une ancienne résidente, une amie ou une personne de leur entourage. Cependant, la majorité d'entre elles avaient découvert l'organisme parce qu'elles y ont été référées⁸.

Sources de référence et d'information vers la MPB



- Réseau SSS: CLSC, CJ, DPJ (37%)
- Organismes communautaires (32%)
- Autres ressources dans la communauté (École, milieu de formation, OMH, groupe d'entraide, CPE, CJE) (26%)
- Amies, résidentes, autres personnes ressources (5%)

Plusieurs femmes avaient très peu de personnes (amies, famille) sur qui compter pour les aider dans les moments difficiles. Par conséquent, leur **réseau était surtout composé de ressources de la communauté**.

✿ PROBLÉMATIQUES VÉCUES PAR LES FEMMES

Avant leur arrivée à la MPB, la plupart des femmes étaient déjà en contact avec différentes ressources, dont les CLSC, et plusieurs organismes communautaires liés aux problématiques qu'elles vivaient.

⁸ SSS : Santé et services sociaux; CJ : Centre jeunesse; DPJ : Direction de la protection de la jeunesse; OMH : Office municipal d'habitation; CPE : Centre à la petite enfance; CJE : Carrefour jeunesse-emploi

Voici les situations problèmes mentionnées par les femmes au moment de leur arrivée :

- Violence conjugale (70 %), problème avec l'ex-conjoint et événement violent (57 %),
- Endettement (63 %),
- Problèmes de santé souvent liés à la maternité (41 %),
- Problèmes liés à la santé mentale (dépression, anxiété) (60 %),
- Passé familial difficile (51 %),
- Isolement, solitude, faible réseau (58 %),
- Démêlés avec la justice (pour quelques femmes).

Plusieurs femmes **cumulent un ensemble de conditions et situations problèmes qui les placent en état d'extrême vulnérabilité sociale**.

« [...] j'ai été frappée par la multiplicité des problématiques, comme la santé mentale. Il y a trois ans, sur 7 personnes rencontrées (comité sélection), il y en avait peut-être une ou deux, mais la semaine dernière, sur 6 je pense qu'il y en avait 5 qui avaient été diagnostiquées et qui étaient médicalement [...] Mais plus on avance, c'est multiple la problématique. Il y a de l'itinérance, il y a des femmes qui ont fait 3 ou 4 places avant de venir ici. Il n'y avait pas ça avant. »

Membre du comité de sélection

« Les personnes, quand elles arrivent, elles sont fébriles. Elles se sentent appuyées. Ce que je retiens des entrevues de sélection, c'est que c'est le dernier appel pour être sauvée. Pas nous les sauver, mais elles, se prendre en main. Donc, il y a cette fébrilité d'avoir été sélectionnée, mais aussi la peur : est-ce que je vais être capable... Parce qu'il y a tout ce manque de confiance en elles. C'est vraiment très présent, elles ont vécu tellement de choses difficiles. »

Membre du comité de sélection

Précarité, pauvreté, vulnérabilité sociale caractérisent les conditions socioéconomiques et de vie des femmes monoparentales au moment de leur arrivée à la MPB.

Les raisons et les motivations qui les amènent à s'engager à la MPB dans un projet de retour aux études ou au travail témoignent de leur grande résilience.

MOTIVATIONS DES FEMMES

« Moi, au début, quand on m'a parlé de la MPB, j'avais l'option d'aller vivre dans le sous-sol de la maison de mon frère. [...] encore vivre de l'aide de la famille [...] vivre sous leur, comment j peux dire ça, être encore sous leur emprise, [...] puis quand on m'a expliqué c'était quoi ici, j'ai dit non, j'vais aller rester chez mon frère, puis là, j'ai eu un moment de lucidité [...], j'ai repensé à ma décision... »

Résidente actuelle

« C'était la période la plus sombre de ma vie, toutes les portes se fermaient. »

Ancienne résidente

« J'ai besoin de quelqu'un qui fasse un plan de match avec moi. »

Résidente actuelle

« Moi je n'avais plus de ressources financières et c'est l'Office municipal d'habitation qui m'a parlé de la MPB. Je travaillais, mais mon revenu n'était pas assez. Je payais mes dépenses, mon loyer et quand ma fille était malade je devais payer les médicaments. »

Résidente actuelle

« [...] les finances, c'est la base. Si t'as pas d'argent, t'es dans la rue, si t'as pas d'adresse t'auras pas de chèque [...] j'ai quand même eu, dans ma vie l'opportunité de toujours me loger [...] Quand je suis arrivée ici, j'ai réalisé qu'il y a une autre forme d'itinérance qui existe. D'être obligée de rester chez un frère, une soeur, chez un parent ou chez des amis contre ton propre gré [...] »

Résidente actuelle

« Moi j'endosse ça l'aspect financier et sécurité. J'ajouterais le désir des femmes de donner le meilleur à leur enfant. Souvent on va entendre : Je ne veux pas que mon enfant vive ce que moi je vis. Je veux être plus forte. »

Membre d'un comité

« Moi c'était épouvantable, je déménageais au trois, quatre mois avec mon plus petit. Puis, quand je suis arrivée ici, bien je suis venue deux fois. La première fois, je n'étais pas capable de suivre les règles, je me révoltais, j'avais 17 ans. Mais après quand je suis revenue, je suis restée un an. Là ça va faire deux ans que je suis à la même place et ça ne m'était jamais arrivé avant. Je recherche ça maintenant, je suis rendue dans ma vie que je recherche ça. Mes petits ont besoin de stabilité et moi aussi, pas de chaos. »

Ancienne résidente



Les motivations des femmes à s'engager dans le processus de retour au travail ou aux études sont multiples et varient selon la situation de chacune. Huit motivations reviennent le plus souvent :

1. Vouloir se sortir d'une crise (finances, violence, instabilité résidentielle) qui n'est plus tolérable pour soi et ses enfants, être sans option devant la crise;
2. Avoir besoin de se déposer en sécurité, prendre un répit de l'instabilité;
3. Vouloir du soutien pour réorganiser sa vie, régler des problèmes difficiles, être accompagnée;
4. Vouloir se rapprocher des ressources;
5. Vouloir améliorer sa condition financière en bénéficiant d'un logement subventionné;
6. Espérer offrir une vie meilleure que la sienne à ses enfants, entre autres, en bénéficiant d'un logement de qualité, d'une stabilité et de la sécurité;
7. Vouloir s'intégrer dans la société d'accueil;
8. Devenir autonome, maître de soi et de sa vie.

TYPES ET CARACTÉRISTIQUES DES SÉJOURS

Les séjours des femmes sont caractérisés par leur durée, par le fait que le parcours soit complété ou non au moment où une femme décide de quitter la MPB, par le fait que ce soit un séjour ayant obtenu une prolongation ou encore par le fait que ce soit un deuxième séjour pour une même femme.

Durée des séjours complétés

Depuis 2006, la MPB a offert **75 séjours à 69 femmes différentes**, dont 8 femmes ont bénéficié d'une prolongation de séjour. Les 10 femmes qui sont actuellement en processus sont extraites du calcul puisque les séjours ne sont pas terminés.

	Durée du séjour	Nombre de femmes	% de femmes
Premier séjour	Moins de 12 mois	21	32 %
	Entre 12 et 23 mois	16	25 %
	Entre 24 et 35 mois	15	23 %
	Entre 36 et 47 mois	10	15 %
	Plus de 47 mois	3	5 %
Deuxième séjour	La durée varie entre 8 et 25 mois pour une moyenne de 9 mois.		

Facteurs qui influencent le séjour

Ce qui détermine le parcours au cours du séjour est lié aux conditions des femmes au moment où elles vivent cette expérience. Certaines femmes cumulent des facteurs de vulnérabilité qui entravent leur cheminement et influencent la durée du séjour, le besoin de prolongation, un départ précipité ou un retour après avoir vécu un premier séjour. Parmi les facteurs observés dans le cadre de l'expérience vécue par les femmes rejointes, notons :

- Le jeune âge parental,
- Le fait d'avoir un enfant avant 20 ans,
- L'absence d'un diplôme d'études secondaires,
- Le faible réseau social,
- Les problèmes reliés à la santé mentale.

➤ Rappelons que 63 % des femmes (47) étaient sans emploi au moment de leur arrivée. Parmi ces femmes, 45 % d'entre elles (21 femmes) avaient moins de 25 ans et 72 % n'avaient pas terminé leurs études secondaires (34 femmes).

Cumul de facteurs :

➤ 25 % des femmes étaient sans emploi à la maison, avaient moins de 25 ans et n'avaient pas leur secondaire V au moment de leur arrivée.

Nous observons que plus long est le séjour, plus les femmes atteignent leurs objectifs dans les différentes sphères de leur vie. Ceci explique les décisions de prolonger des séjours afin de permettre aux femmes de rendre un projet à terme. La durée moyenne d'un séjour est de 22 mois, le plus court séjour étant de 3 mois et le plus long de 62 mois (en raison d'une prolongation de séjour). On peut donc penser qu'il faut près de deux ans aux femmes pour reprendre le contrôle de leur vie.

EXPÉRIENCES VÉCUES PAR LES FEMMES PENDANT LEUR SÉJOUR

Lors des entrevues avec les résidentes actuelles et les anciennes résidentes, les femmes ont raconté leur expérience à travers le prisme de leurs émotions et de leurs souvenirs. Pour certaines, l'expérience était plus lointaine, déjà terminée, parfois depuis quelques années, mais encore très présente dans leur mémoire. Pour les résidentes actuelles, le propos est teinté d'un parcours encore inachevé. Peu importe le temps qui sépare ou rapproche l'expérience vécue d'un séjour, toutes les femmes en ont parlé à la fois comme une expérience difficile, mais empreinte de fierté et d'un énorme sentiment d'accomplissement de soi. Voici les principaux thèmes qui marquent cette expérience.

Sortir de la crise, se sentir en sécurité et avoir un peu de répit et d'espoir de s'en sortir

Les femmes arrivent le plus souvent à la MPB en situation de crise. Elles doivent passer à travers plusieurs étapes pour réorganiser leur vie, régulariser leur situation et régler plusieurs problèmes d'ordre personnel, familial, juridique, économique. Sortir de la crise demande de l'énergie : elles débutent un nouveau projet avec un certain épuisement qui s'atténue toutefois au fil du temps.

Les femmes arrivent avec un besoin de « se déposer », de prendre du répit « d'une vie stressante », d'avoir le temps nécessaire pour rebondir. Se déposer procure un sentiment de sécurité pour toute la famille. Certaines avaient le sentiment d'être éteintes et la MPB leur a donné le souffle nécessaire, « l'oxygène pour rallumer le feu ».

« Tu sais t'arrives ici éteinte, mais y reste un petit tison, une braise. La MPB a été comme de l'oxygène pour rallumer le feu, pis du bois, des outils pour mettre dans le feu. Un répit, pour souffler parce que là je suis pas capable, à bout. De se déposer quelque part, oui il faut se remettre vite à la tâche, mais on avait le droit de s'arrêter, genre aujourd'hui je fais rien parce que c'est ça que j'ai besoin, je me l'accorde. »

Ancienne résidente

« Moi je dirais que de pouvoir ventiler avec l'intervenante, ça n'a pas de prix. Parce qu'un moment donné je ne me comprenais plus, les études, les enfants à l'école. Il faut que tu gères tout, et un moment donné tout peut te péter dans la face. Aussi le stress financier de retourner à l'école avec les enfants qui sont là. Je me suis fait des amies ici et les enfants aussi. Moi avec les enfants, j'étais dans la pire période de ma vie. Une accalmie pour les enfants, une certaine normalité dans le chaos qu'on vit. »

Ancienne résidente

« Ça m'a sécurisée (...) pas seule avec toutes les responsabilités. »

Ancienne résidente

Pouvoir s'offrir une vie un peu plus « normale », avoir un beau logement

Pour plusieurs femmes, avoir un logement de qualité à faible coût permet de mieux nourrir sa famille, de mieux se soigner et de s'offrir des loisirs. De plus, cela aide à traverser les bouts difficiles. Certaines femmes ont le sentiment de vivre plus « normalement » et d'offrir à leur enfant une vie comme les autres. Les femmes disent voir « le bout du tunnel », avoir des options pour l'avenir.

« Je dirais que c'est certain que je n'aurais pas pu financièrement faire un retour aux études, si je n'avais pas été ici. En même temps, la différence avec un HLM, c'est le fait que tu es poussée un peu. Tu as tout le temps des comptes à rendre. (...) Encore une fois la force du nombre parce que tu sais t'es pas toute seule. Y'a toujours une pensée qui te dit quand tu viens d'arriver, que tu es cassée, tu sais y en a qui arrive à tout gérer ça toute seule, pourquoi moi je ne suis pas capable. Pis là, tout à coup, tu te rends compte que t'es pas toute seule et tu te dis ben peut-être que c'est normal (...) Oui la reconnaissance, de me dire, oui y a peut-être une fragilité, mais de me faire dire, oui y en a une, mais on va essayer de t'outiller pour passer par-dessus ça. Tu fais tes preuves. Oui t'as des comptes à rendre, mais tu le fais pour toi. Le chemin n'est pas fini, j'en ai encore à faire. Ça se continue. »

Ancienne résidente

« Vivre dans un beau loyer, chauffé, lumineux est important quand tu vis un down important. »

Ancienne résidente

S'engager dans un projet ambitieux et faire des apprentissages

Définir un projet, élaborer un plan d'action et faire les efforts nécessaires pour le réaliser implique un travail sur soi et une ouverture à apprendre, se faire confiance et persévérer en dépit des obstacles rencontrés. Ces femmes doivent déployer de nombreux efforts, elles qui arrivent fragilisées, avec peu de confiance en elles et portant le souvenir d'échecs scolaires.

Durant leur séjour, les femmes découvrent des facettes d'elles-mêmes et des capacités qu'elles ne soupçonnaient pas. L'apprentissage marque leur expérience par rapport à leur projet de retour aux études ou au travail et par rapport à leur travail sur elles-mêmes. Elles apprennent des autres et de leur expérience et développent leur confiance (envers elles-mêmes et envers les autres). Traverser les difficultés et persévérer est un apprentissage pour les femmes.

« Je n'aime pas trop parler du côté financier, mais avec un revenu de boursière on s'entend, tu survis, pis ici on avait des moyens comme les cuisines collectives, un loyer à prix modique, les lieux sont beaux physiquement, lumineux. Ça m'aidait drôlement. En fait, en plus de ma chambre, je voyais le CÉGEP et l'étage des T.E.S. La nuit quand je ne filais pas, quand c'était difficile, je regardais ça et je me disais ils m'attendent, je dois y aller. Je me disais la chance que tu as d'être à côté. Avant je devais tout faire en vélo. Je me disais, tu es à côté, c'est une trop belle chance. »

Ancienne résidente

« La confiance et la reconnaissance, tu sais que ça se peut que tu t'engages, tu as échoué tel module ou tel cours, puis tu vas recommencer. C'est tout. Pour ma part, y a des fois que j'aurais abandonné, mais elle me disait (l'intervenante), oui, peut-être que tu as échoué ça, mais regarde tout ce que tu as réussi avant, c'est de se ramener (...) »

Ancienne résidente

Être accompagnée pour gagner en autonomie

L'accompagnement ressort de l'expérience vécue. Les femmes ont parlé de la chance d'avoir eu un accompagnement pendant les moments difficiles, mais surtout pour cheminer vers une plus grande autonomie. Ce sentiment est ressenti par la grande majorité des femmes. Le cheminement prend différentes formes : pouvoir faire des choix, se sentir respectée, décider de ce qui est bon pour soi et agir en conséquence. Ce cheminement s'inscrit dans un processus de réflexion et de travail sur soi et permet de percevoir ses avancées.

« L'intervenante fait de la magie dans nos têtes en nous amenant à réfléchir plus loin [...] Elle fait refléter nos avancements. »

Résidente actuelle

« C'est des grosses démarches qu'on a à faire des fois (...) C'est un cadeau en or pour nous d'être accompagnées par l'intervenante. »

Résidente actuelle

« Malgré les petits moments d'épuisement, ici je peux me le permettre [aller jusqu'au bout] parce qu'il y a des gens autour de nous pour nous aider. »

Ancienne résidente

« Les rencontres individuelles, c'est plus confrontant, devoir s'expliquer, s'exprimer, s'engager dans un changement. Les rencontres de groupe, c'est important pour les femmes, elles sont toujours là. »

Intervenante

Découvrir l'entraide et la vie communautaire

Les femmes apprécient l'aide qu'elles reçoivent dès leur arrivée et tout au long des étapes. Dès la rencontre d'accueil, les femmes savent « qu'elles sont à la bonne place ». L'entraide, c'est aussi celle qui vient des autres résidentes. C'est « rassurant de savoir qu'on peut compter sur les voisines ». L'entraide procure un sentiment de ne pas être seule et de se sentir utile. Cela contribue à se sentir fière.

« Bon ben les activités, on était obligé d'en organiser une chacune notre tour. Les cuisines collectives, c'était pas obligatoire, il y avait du ponctuel aussi, mais l'intervenante avait toujours full projets, du vermicompost, des jardins, des marches citoyennes, il y avait des jeux pour les jeunes, etc. On était vivant. »

Ancienne résidente

« Être capable de passer par-dessus nos différends, d'apprendre à vivre et tirer le meilleur de chacune malgré qu'on est confrontée des fois à du moins bon, mais la personne est pas toujours dans des phases difficiles. Donc en persévérant, on apprend à découvrir différentes facettes de ces personnes. Oui, c'est difficile, mais au bout du compte, on est contente d'avoir passé par-dessus des choses parce qu'on découvre autre chose. Pis ce qu'on va découvrir n'est pas toujours bien ou mal, on peut être d'accord ou pas, dépendamment de nos valeurs. »

Résidente actuelle

« Oui il y a l'intervenante, mais le beau du projet, c'est toutes les femmes ensemble, la collectivité, on était toutes différentes avec nos cheminements, on avait de l'admiration pour ce que l'autre vivait, mais elle voyait nos forces aussi. »

Ancienne résidente

PRINCIPAUX OBSTACLES RENCONTRÉS PENDANT LEUR SÉJOUR

Le portrait présentant les femmes rejointes par la MPB démontre qu'à leur arrivée, leurs conditions de vie, de femme et de mère, ne sont pas nécessairement favorables à leur parcours. Les femmes sont aux prises avec de multiples situations, réalités et facteurs qui peuvent s'avérer des obstacles importants pour l'atteinte de leurs objectifs. Ces freins au plan personnel se cumulent à des obstacles systémiques qui ajoutent une couche de difficultés à affronter tout au long du parcours.

OBSTACLES AU CHEMINEMENT DES FEMMES	
Au plan personnel	Au plan sociétal
<ul style="list-style-type: none"> Niveau et cumul de problématiques (pauvreté, santé mentale, consommation, endettement, problèmes juridiques, etc.) Situation conjugale non réglée ou nouvelle relation de couple pendant le séjour qui freine le cheminement Situations particulières des enfants qui mobilisent les mères (maladie, comportement, nombre, etc.) Bas âge des enfants et difficulté d'accès aux services de garde Réseau familial peu soutenant, voire parfois nuisible Faible niveau de scolarité à l'arrivée à la MPB Conciliation travail/études, responsabilités familiales difficiles à gérer 	<ul style="list-style-type: none"> Exigences du marché du travail Exigences et conformité aux exigences et rigueur des travaux scolaires Obstacles systémiques <ul style="list-style-type: none"> - liste d'attente en garderie et nombre limité de places disponibles à proximité - démarches judiciaires complexes et longues - critères d'accessibilité à divers programmes - lourdeur des démarches administratives et des procédures d'immigration - rigidité du cadre scolaire en lien avec les absences reliées aux enfants

La résilience des femmes est un élément important dans leur capacité de surmonter ces obstacles, mais l'accompagnement qu'offre la MPB est en soi un tuteur de résilience communautaire tel qu'en témoignent les retombées perçues par les actrices concernées. La prochaine section présente ces retombées. Certaines sont déjà perceptibles pendant le séjour, entre autres en raison du logement subventionné. Les autres retombées résultent des effets perceptibles après le séjour.

RETOMBÉES POUR LES FEMMES ET LEURS ENFANTS PENDANT ET APRÈS LEUR SÉJOUR

Parce que les femmes ont accès à un logement subventionné dès le début de leur parcours, des retombées directes pendant le séjour sont perçues par les femmes. Ces effets positifs s'observent tant au niveau de l'économie du coût du loyer, que dans les bienfaits résultant de l'accès à un logement de qualité, pour une période de temps déterminée.

PENDANT LE SÉJOUR

Accès à un logement subventionné

- Amélioration de la situation financière (réduction du niveau d'endettement, augmentation du pouvoir d'achat, marge de manœuvre pour les autres dépenses (nourriture, médicaments, meubles, loisirs);
- Amélioration de la qualité de logement, du milieu de vie, du sentiment de sécurité et de répit pour les femmes et leurs enfants;
- Amélioration de la qualité de vie des enfants par l'accès à un milieu de vie agréable (accessibilité aux équipements collectifs (jardins, sports, loisirs, culture).

Ces résultats corroborent les constats d'une recherche sur les retombées socioéconomiques de projets d'habitation du programme AccèsLogis au Québec⁹

Comparativement aux frais de loyer et d'électricité avant leur arrivée à la Maison, les économies mensuelles réalisées au niveau du logement sont de l'ordre de grandeur suivant :

Économie de loyer	Nombre de femmes	Pourcentage
100 \$ et moins	7	9 %
101 \$ à 200 \$	9	12 %
201 \$ à 300 \$	15	20 %
301 \$ à 400 \$	15	20 %
401 \$ à 500 \$	9	12 %
501 \$ à 600 \$	2	3 %
601 \$ à 700 \$	1	1 %
701 \$ à 800 \$	2	3 %

« Elles paient moins cher de loyer donc ça donne moins de pauvreté pour les femmes et les enfants. »

Membre d'un comité

Pour 15 femmes sur 75, soit 20 %, leur arrivée à la MPB ne leur a pas permis de faire d'économies en frais de logement pour les raisons suivantes :

- Elles habitaient chez leurs parents et ne payaient pas pension;
- Leur dernière adresse était une maison d'hébergement pour femmes où elles ne payaient pas de loyer;
- Elles étaient hébergées sans frais par des amis ou des connaissances;
- Elles partageaient les coûts de leur logement avec d'autres personnes.

⁹ Forest D., Milot, S., St-Germain, L. et Torres, S. (2016). Le logement social et communautaire dans la dynamique territoriale. Les retombées socioéconomiques des projets d'habitation AccèsLogis au Québec. Rapport de recherche pour le groupe des partenaires sur le logement social et communautaire (coordonné par le RQDS). Centre de recherche sociale appliquée et Sandy Torres, en collaboration avec l'Université du Québec en Outaouais.

Retombées après leur séjour

Lors des entrevues, les femmes, surtout celles ayant terminé leur parcours, ont témoigné de leurs avancées dans les différentes sphères. Pour les femmes en cours de séjour, il est plus difficile de prendre une distance face aux obstacles et aux difficultés rencontrées surtout si elles sont en début de séjour : elles ont moins le recul nécessaire pour dégager facilement les avancées.

Le cheminement des femmes à travers les quatre sphères (femme, mère, étudiante/travailleuse, citoyenne) n'est pas nécessairement linéaire. Les conditions et les réalités de chacune font en sorte que le travail s'amorce selon leurs objectifs et leur plan d'action respectif. Les situations de vie qui se présentent (grossesse, relation amoureuse, problèmes de santé, difficultés des enfants, etc.) influencent aussi le processus et leur capacité à atteindre les objectifs fixés.

« De manière générale, les femmes dont la durée du séjour est de 12 mois et plus font des avancées plus significatives à l'exception de sept femmes ayant fait un séjour de moins de 12 mois qui ont fait des avancées importantes. Ces résultats peuvent s'expliquer par leur mise en action déjà présente à leur arrivée et parce qu'elles sont rapidement mobilisées dès le début. »

Intervenante

RETOMBÉES APRÈS LE SÉJOUR SELON LES 4 SPHÈRES DE CHEMINEMENT

<i>Dimension femme</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Affirmation et conscience de ses besoins, meilleure capacité à mettre ses limites • Respect de soi et sentiment de se sentir respectée par son entourage • Reconnaissance de ses compétences et sentiment de confiance • Développement de l'autonomie et meilleure capacité d'affirmation de soi (valeurs, points de vue, limites) • Épanouissement personnel
<i>Dimension mère</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure capacité à encadrer les enfants • Meilleure disponibilité (plus patiente, prend plus le temps de jouer avec son enfant, est plus à l'écoute) pour répondre aux besoins des enfants • Sentiment de sécurité et de protection pour ses enfants • Enfants : Meilleure appréciation de l'école par les enfants et plus grande ouverture aux autres
<i>Dimension citoyenne</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance de ses droits et devoirs citoyens (produire sa déclaration de revenus, respecter ses engagements, aller voter) • Meilleure compréhension du fonctionnement de la société • Meilleure connaissance et utilisation des ressources de la communauté - renforcement du réseau social et d'entraide • Développement de la valeur d'entraide. Implication dans la communauté et vie associative à la MPB
<i>Retour aux études ou au travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation scolaire et professionnelle - découverte des intérêts et développement d'options pour l'avenir • Développement d'une relation plus positive à l'école et à la formation • Reprise et avancement dans son cheminement scolaire (compléter le secondaire, une formation spécialisée, le CEGEP, la francisation, etc.) • Obtention d'un diplôme (qualification) • Retour au travail et amélioration des conditions de vie • Meilleure capacité à se projeter dans l'avenir. Anticipation des projets avec plus de confiance
<i>Autres retombées</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité résidentielle (un même logement depuis le départ pour plusieurs) • Capacité à transférer des apprentissages acquis pendant le processus • Capacité de rebondir dans des situations difficiles, capacité à s'organiser, trouver de l'aide et prévenir les crises

À propos du retour aux études et au travail

Le retour aux études ou au travail fait partie intégrante de la mission de la MPB. Toutefois, les conditions des femmes à leur arrivée rendent cet objectif difficile à atteindre.

Le retour au travail et aux études confronte les femmes à des exigences difficiles à rencontrer à court terme. Étudier et chercher du travail ou s'insérer dans un nouvel emploi demande disponibilité psychologique, ressources (déplacements, vêtements) et santé. Leur statut de monoparentalité, les réalités complexes des enfants, le cumul de problématiques vécues, la faiblesse de leur réseau et le peu de ressources dont elles disposent constituent des obstacles importants au retour aux études et au travail.

« Quand tu arrives à l'université, il te parle de décrochage. T'es une maman monoparentale, t'as combien de chance de décrocher? Après mon test, les résultats disaient que j'avais 100 % de chance de décrocher, mais moi j'avais la MPB et j'ai eu 100 % de réussite. Parce que je suis rentrée sous conditions. J'avais toutes les conditions de décrochage. Mais dans le test il n'y avait pas la case MPB. »

Ancienne résidente

L'approche d'accompagnement, le fait de pouvoir vivre sous un toit de manière sécuritaire, de ne pas être seule dans l'aventure et de bénéficier d'un accompagnement intensif contribuent à mettre en place les conditions nécessaires pour entamer le processus. Ces conditions sont aussi propices à réduire les obstacles tant au plan individuel que sociétal. L'existence de la MPB est un levier pour ces femmes qui témoignent d'une grande résilience et d'une grande persévérance.

Par ailleurs, nous observons davantage de retour aux études qu'au travail. Considérant le faible niveau de scolarité des résidentes-participantes à leur arrivée à la MPB, la majorité d'entre elles choisissent un retour aux études qui leur permettra éventuellement d'avoir accès à un emploi. Il semble que ce soit aussi une

des raisons qui fait que l'accent en intervention ne soit pas mis sur l'employabilité, mais sur l'accompagnement vers la diplomation.

Le retour aux études et en emploi : les avancées significatives

Les bilans de séjour (en cours et en fin de séjour) révèlent que **81 % des femmes ont fait des avancées sur plusieurs aspects liés au retour aux études et au travail** :

- Avancement au niveau de la scolarité secondaire ou d'étude professionnelle (15 %),
- Obtention d'un diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles (22 %),
- Avancement de la scolarité postsecondaire et obtention de diplôme (18 %),
- Obtention d'un emploi (8 %),
- Démarches diverses (orientation, francisation, tests, recherche active d'emploi) (18 %).

La MPB ne dispose pas de données sur la période suivant la participation. Toutefois, lors des entrevues avec les anciennes résidentes, celles-ci ont témoigné de leurs avancées en matière de formation, de maintien en emploi ou d'intégration socioprofessionnelle après leur séjour.

TÉMOIGNAGES DES FEMMES

« J'ai quitté ici, ça m'a sortie de ma zone de confort. Oui il fallait que je paie plus, j'ai manqué d'argent. J'ai fait beaucoup plus de choses que je ne faisais pas avant. Il a fallu que je fasse des démarches pour pouvoir subvenir à mes besoins. J'avais fini la technique, je devais faire des démarches d'emploi. Je suis allée en immersion anglaise à l'université. Je suis revenue et j'ai cherché après dans mon domaine. Je me sentais mieux et libérée. Je me suis donnée davantage. J'adore mon appartement. Je suis toujours au même endroit. »

Ancienne résidente

« Ce qui me rend plus fière, c'est d'être plus autonome [...] Je suis rendue autonome, je suis respectée par mes parents, respectée par ma famille, par mes frères et sœurs, par mes collègues de travail, même par mes employeurs [...] »

Ancienne résidente

« Quand tu arrives, ici il faut une étincelle, une satisfaction et une fierté pour nous. Ça m'a donné un métier, de l'autonomie, des études, pis les projets ben si celui-là marche pas ben, on va investir dans un autre parce qu'on est capable. »

Ancienne résidente

« Les enfants ont une meilleure qualité de vie au plan physique (chambre, salle de jeu commune, etc.) et nutritionnelle (meilleure capacité des femmes au plan financier pour l'épicerie). »

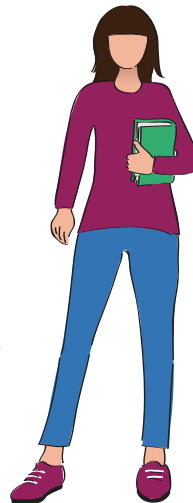
Intervenante

« J'ai des aspirations pour demain sans avoir le plein contrôle sur ce qui arrivera, mais j'ai un bagage. (...) Je me sens plus forte. »

Ancienne résidente

« Moi ça m'a offert une qualité de vie que je n'aurais pas pu m'offrir si je n'étais pas passée par ici, mais la vie que j'ai maintenant, le parcours scolaire que j'ai, je l'aurais pas eu si je n'avais pas eu la MPB. Je peux travailler et ne pas être au salaire minimum, c'est ça que je veux dire par qualité de vie. Je peux payer ce que je veux à mes enfants, façon de parler. Je ne gagne pas des millions, mais j'ai pu finir mon Bacc grâce à la Maison et je gagne plus que si je n'aurais pas eu de Bacc. »

Ancienne résidente



LES BIENFAITS DE LA MAISON PAULINE BONIN

« L'équilibre, ce que je veux dire c'est que souvent on approchait les sphères genre la femme, la citoyenne, la mère, l'amie, la travailleuse, mais souvent la femme c'est la dernière à laquelle on pensait. Ce que j'ai appris au fil du temps, c'est que la femme c'est le pilier et c'est les racines du reste (...) Aujourd'hui, la femme je la respecte plus que jamais, j'apprends à mettre mes limites, à mettre du temps dans ce qui me tient à cœur. Ma vie est drôlement plus savoureuse. Je rayonne plus facilement dans mon rôle de mère et dans toutes les sphères de ma vie. Je peux transmettre davantage. »

Ancienne résidente



« Elles voient les autres femmes, elles se donnent des trucs entre elles. Elles viennent plus souvent ici qu'au CLSC. Ça fait du bien aux enfants. »

Membre du comité intervention

« Par rapport aux enfants, dernièrement une femme m'a dit qu'elle était plus patiente avec ses enfants. »

Membre du comité intervention

« Tu essaies une activité pis c'est l'fun, t'en essaies une autre. Tu trouves ce que tu aimes, puis c'est valorisé. L'intervenante elle propose des choses, tu commences à t'impliquer. Ok, j'embarque dans le comité logement ou le C.A., et tu apprends le côté technique, faire un P.V., etc. J'apprends des affaires intéressantes, wow j'aime ça! Après quand elles viennent te dire j'ai besoin de toi dans tel ou tel projet, en disant toi tu serais bonne là-dedans, tu dis ben voyons si je suis capable de faire ça moi ? Mais là tu finis par trouver que ça goûte bon, ça te donne de l'appétit pour participer à d'autres choses. Ok, je vais embarquer dans ça aussi. Finalement de fil en aiguille, ça...explose donc tu trippes. Tu vois ce que ça t'apporte. On essaie de se contaminer positivement, donner au suivant... »

Ancienne résidente

PRINCIPAUX FACTEURS FAVORABLES AU CHEMINEMENT DES FEMMES

Nous avons abordé la résilience des femmes comme un élément important de leur capacité à relever le défi qui leur est proposé par la MPB. Les femmes ont témoigné de l'importance de l'accompagnement que leur offre la MPB. Nous pourrions dire qu'elle est un tuteur de résilience fort pour les femmes et leurs enfants, car, placée sur leur chemin, elle met en place les conditions qui deviennent favorables au développement et à la consolidation de leurs capacités et de leur épanouissement.

Voici les principales conditions favorables au cheminement des femmes, celles qui nous semblent les plus déterminantes. Nous les avons catégorisées en deux types de conditions, celles qui sont favorables et celles qui sont nécessaires, c'est-à-dire que sans ces conditions, les objectifs ne pourraient être atteints dans toutes les sphères.

FACTEURS FAVORABLES AU CHEMINEMENT DES FEMMES

Conditions favorables	Conditions nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> Diversité des résidentes-participantes (femmes de tous âges – spécificité de la MPB), inspiration réciproque Environnement sécuritaire et qualité du milieu de vie Proximité des ressources et des services Soutien de la communauté (individus/C.A. et appui des ressources du milieu) Soutien et encadrement - règles de vie Souplesse dans le processus Stabilité et continuité dans l'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité au logement subventionné Durée du séjour (long terme) Possibilité de prolongation du séjour Accompagnement au quotidien au plan organisationnel, personnel, familial et avec les institutions (réduction des obstacles) Suivi intensif sur l'évolution du projet étude/travail Évaluation périodique Soutien post-participation (facteur de protection / maintien des acquis)

CE QUI CARACTÉRISE L'APPROCHE DE L'ORGANISME

Un organisme enraciné dans sa communauté, des bénévoles, des militantes et des partenaires engagés

Pour accomplir sa mission, la MPB compte sur un ensemble de personnes engagées dans différents comités de l'organisme que ce soit pour soutenir le processus de sélection, les stratégies d'intervention, le financement et la consolidation de l'organisme, le soutien à la gestion des ressources humaines et pour effectuer diverses représentations ou responsabilités déléguées par le conseil d'administration en fonction d'une situation ou de besoins particuliers. Les administratrices et autres collaboratrices sont des femmes engagées

et des intervenantes sociales qui partagent leurs connaissances fines de l'intervention sociale et communautaire. Ces femmes, militantes veillent à la relève et visent à recruter des jeunes femmes au sein du C.A. Le croisement des générations devient un facteur favorable à la transmission de l'approche féministe et d'éducation populaire qui s'actualise dans les quatre sphères d'accompagnement déterminées par la MPB : femme, mère, étudiante/travailleuse, citoyenne.

L'approche féministe et l'éducation populaire

Ces approches s'actualisent dans l'intervention par :

- Les rapports égalitaires avec les femmes – respect de la parole des femmes;
- L'espace de choix pour les femmes tout au long du parcours;
- La croyance et l'utilisation du potentiel des femmes;
- Le développement de la capacité d'agir de chacune;
- L'implication des femmes (résidentes actuelles et anciennes résidentes) au sein de l'organisme et au niveau de la gouvernance (C.A., comités, vie associative, etc.).

L'accompagnement individuel, de groupe et l'action collective¹⁰

L'approche globale favorise une articulation entre le niveau individuel, de groupe et collectif. L'accompagnement individuel vise à soutenir les femmes dans leur cheminement personnel à leur rythme, selon leurs besoins respectifs.

L'action collective s'inscrit en appui aux mouvements sociaux et est tournée vers la communauté, les revendications sociales et la défense des droits collectifs. Les femmes y participent sur une base volontaire.

L'accompagnement en soutien à la mise en mouvement

Cette stratégie d'intervention est :

- Porteuse de sens pour les femmes,
- Respectueuse du rythme et des intérêts de chacune,
- Évolutive dans le temps (pas à pas) et apprenante (essai-erreur).

¹⁰ Nous entendons par action collective, les actions qui s'inscrivent en appui aux mouvements sociaux et qui sont tournées vers la communauté, les revendications sociales et la défense des droits collectifs.

La capacité d'adaptation des intervenantes

L'accompagnement est aussi caractérisé par la capacité des actrices (intervenantes, bénévoles, militantes) à s'adapter aux conditions et aux situations des femmes, et ce, de manière continue. Cette capacité d'adaptation se manifeste de différentes manières tant au niveau des attitudes et du savoir-être que du savoir-faire en adoptant des stratégies appropriées dans les interventions. Les éléments suivants caractérisent cette capacité d'adaptation :

- La souplesse et la flexibilité à travers le cadre d'intervention : horaire, ajustement au plan d'action, lieu des rencontres, etc.
- Une stratégie qui privilégie d'aller vers les femmes là où elles sont pour les soutenir et en utilisant toutes les opportunités d'accompagnement : chez elles, en prenant une marche, dans leur milieu de travail ou d'étude, à leur appartement, etc.
- Un accompagnement au quotidien au plan organisationnel, personnel, familial.
- Un soutien aux démarches des femmes au plan institutionnel d'ordre juridique, financier, gouvernemental, etc.

La qualité des intervenantes

La qualité des intervenantes est souvent mentionnée par les femmes. Elle se caractérise par la qualité du lien que les intervenantes créent avec les femmes. Ce lien s'appuie sur des relations et interrelations empreintes de valeurs humaines et d'attitudes qui favorisent la confiance.

Les qualités suivantes sont les plus souvent nommées par les résidentes anciennes et actuelles :

- Le non-jugement, le respect, l'ouverture,
- La patience et la disponibilité,
- La capacité et la volonté de maintenir un lien de manière durable au-delà du séjour,
- La croyance dans les capacités des femmes.

Une approche marquée par une éthique du sujet et de la solidarité

L'accompagnement est le cœur de la stratégie d'intervention et un levier pour les femmes. Cette approche s'actualise en cohérence avec des valeurs et un savoir-faire dans le travail AVEC les femmes, guidée par une éthique de la solidarité qui implique que l'action vise une perspective de changement social (lutte contre les inégalités sociales et économiques, toutes les formes de discrimination et violence, rapports sociaux d'oppression que vivent les femmes). L'approche est aussi traversée par une éthique du sujet c'est-à-dire la reconnaissance que chaque personne a des aspirations et le potentiel pour les réaliser, une croyance profonde à ce potentiel.

« C'est une gestion difficile le volet individuel, ça demande aux intervenantes beaucoup de souplesse et de disponibilité. Les femmes arrivent en retard, s'absentent, reprennent rendez-vous. Ça demande pour les intervenantes une bonne gestion du temps, une bonne capacité de s'organiser, une grande flexibilité pour s'adapter aux femmes, à leur contexte. Il faut aller vers les femmes, là où elles sont. C'est comme ça que c'est possible de les mobiliser. »

Membre du comité intervention

QUELQUES PISTES POUR RÊVER PLUS LOIN...

L'étude menée a révélé que l'organisme atteint en bonne partie les objectifs qu'il se fixe. Toutefois, certaines dimensions et besoins demeurent ou ne peuvent être répondus en raison du manque de ressources et des capacités réelles de développement. Au moment de son émergence, l'organisme accompagnait les femmes sans qu'elles aient accès à un logement subventionné. Ce n'est qu'en 2006 que le projet de logement s'est greffé à l'approche d'accompagnement et indéniablement, ce développement s'est avéré un outil et un levier important pour les femmes et leurs enfants tant en ce qui a trait à l'amélioration de leurs conditions et de leur qualité de vie, qu'au renforcement de leur réseau social. En contrepartie, l'accompagnement s'est concentré pour les femmes accueillies en logement alors que ce besoin d'accompagnement existe pour d'autres femmes qui n'habitent pas la MPB.

Lors des entrevues et à différents moments du processus d'analyse et d'échanges sur les résultats, les femmes rencontrées ont rêvé plus loin pour la MPB afin que l'organismes puisse pleinement accomplir sa mission. Les pistes suivantes sont donc ressorties des rencontres avec les femmes (résidentes, intervenantes, partenaires, militantes) en collaboration de l'équipe de recherche.

ACCOMPAGNER LES FEMMES SANS HÉBERGEMENT EN GROUPE EXTERNE

- Trouver les ressources pour accompagner des femmes présentant des caractéristiques similaires à celles fréquentant l'organisme et qui ne seraient pas résidentes, dans leur projet de retour aux études et au travail.
- Pouvoir accompagner des femmes sélectionnées en attendant qu'un logement se libère.

La MPB reçoit en moyenne 68 demandes d'aide ou d'information par an et elle réfère plusieurs femmes à différentes ressources de la communauté selon les situations et les réalités qui se présentent. Toutefois, plusieurs femmes monoparentales et à faible revenu pourraient recevoir de l'accompagnement pour un retour aux études ou à l'emploi alors que l'organisme se voit dans l'obligation de faire des sélections. De plus, le nombre limité de places produit une liste d'attente qui peut avoir un effet négatif sur la mise en action des femmes au moment où elles se sentent prêtes pour agir et à se mobiliser vers un changement souhaité. Se mobiliser pour demander de l'aide est une étape importante qu'il faut maintenir en vie.

SOUTENIR LES FEMMES APRÈS LEUR SÉJOUR

- Trouver les ressources pour pouvoir consolider l'accompagnement après le séjour de manière à consolider les acquis des femmes, leur insertion socioprofessionnelle, leur maintien ou leur progression en emploi ou encore le projet d'avancement de leurs études ou de leur formation professionnelle.

Lors des rencontres avec les anciennes résidentes, plusieurs ont exprimé l'importance de préserver le lien avec la MPB et plus précisément avec l'intervenante, après le séjour. Certaines femmes ont fait appel à l'intervenante dans des moments de crise, de craintes, d'incertitude. On se rappelle que le réseau social des femmes est fragile, et ce, même si le séjour à la MPB a permis de le renforcer. Chaque femme n'a pas le même accès à un réseau soutenant. Le suivi après le séjour permettrait ainsi de prévenir des situations de décrochage dans des moments difficiles ou encore de maintenir l'effort de persévérance dans le parcours de réinsertion.

RENFORCER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Dans l'optique d'assurer la relève et de consolider des aspects de l'accompagnement autour des 4 sphères (femme, étudiante/travailleuse, mère, citoyenne) :

- Augmenter le nombre d'intervenantes en diversifiant leur profil afin de consolider des dimensions de l'intervention.
- Avoir les ressources nécessaires pour accomplir les objectifs dans toutes les dimensions de l'action de la MPB : volet immeuble, volet intervention et suivi pendant le processus, volet post participation.
- Développer des collaborations comme milieu de stage avec des écoles de travail social de niveau collégial ou universitaire.

Le travail de l'intervenante actuelle et celui de la responsable de l'administration sont exceptionnels, mais la si petite taille de l'équipe limite les potentialités de développement de l'organisme et de consolidation des stratégies d'intervention.

Bien que l'accueil de stagiaire soit une source de travail, la pratique démontre que les stagiaires, bien sélectionnées, peuvent contribuer de manière significative au sein d'un organisme. La contribution de stagiaires en travail social intéressées par l'action communautaire pourrait être soutenant pour l'organisme.

CONSOLIDER ET DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT

- Le financement à la mission;
- Les opportunités qui s'inscrivent dans la mission.

La consolidation des sources de financement récurrentes est un travail qui demande du temps. L'équipe actuelle dispose de peu de temps pour le faire.

La mission de la Maison Pauline Bonin est large et, par conséquent, les opportunités potentielles sont plus que plausibles, même si l'organisme a de la difficulté à se faire reconnaître en l'absence d'un cadre spécifique lié à un regroupement provincial pouvant faire pression sur le gouvernement.

Les femmes ont aussi rêvé de voir « pousser » dans d'autres MRC de Lanaudière des Maisons Pauline Bonin afin que d'autres femmes comme elles puissent bénéficier de ses bienfaits.

EN CONCLUSION

La Maison Pauline Bonin réalise pleinement sa mission et elle le fait avec peu de moyens. Elle compte sur une petite équipe de travail composée de deux personnes pour assurer le processus d'accompagnement auprès des femmes à partir du premier contact de demande d'aide jusqu'à la fin de leur parcours et, pour celles qui en font la demande, un suivi après leur départ. Elle doit aussi gérer le bâtiment, voir à la vie associative et démocratique de l'organisme. Cette équipe peut s'appuyer sur un conseil d'administration dynamique dont les personnes se sont engagées et impliquées dans des comités de travail. Son enracinement dans la communauté fait en sorte qu'elle peut aussi s'appuyer sur la participation d'organismes du milieu au sein du comité intervention et sur leur contribution en soutien à certains besoins spécifiques des femmes.

Cette étude voulait répondre à certaines questions et l'analyse des résultats nous permet d'en tirer les conclusions suivantes :

La Maison Pauline Bonin rejoint les femmes qu'elle vise

Les résultats nous apprennent que ce sont les **jeunes mères monoparentales de 16 à 24, ayant la garde de leur enfant à temps plein, peu scolarisées et en situation d'endettement et de pauvreté** (prestataires de l'aide sociale) qui composent essentiellement le groupe de femmes rejointes. Ces femmes vivent plusieurs problématiques (abus, violence conjugale, santé mentale, passé familial difficile, etc.) et qui, pour certaines, se cumulent et se conjuguent à celles de leurs enfants. Ces problématiques peuvent renforcer les obstacles qu'elles rencontrent. Le portrait des femmes nous révèle que plusieurs d'entre elles étaient au bord de l'itinérance ou à risque de l'être en raison de **l'instabilité résidentielle** qu'elles vivaient. Les motivations des femmes à s'engager dans un projet ambitieux de reprise de pouvoir sur leur vie, témoignent qu'en dépit de leur grande vulnérabilité, elles sont des **femmes très résilientes**.

La moyenne des séjours vécus (22 mois) indique qu'il faut près de deux ans aux femmes pour reprendre le contrôle de leur vie

Les caractéristiques des femmes et les **facteurs de vulnérabilité** qu'elles présentent au moment de leur arrivée (âge de la mère, maternité avant 20 ans, faible scolarité, minceur du réseau social, santé mentale fragile) tracent en quelque sorte le **type de séjour** qu'elles vivront. Nous avons observé que la durée du séjour est un élément déterminant pour l'atteinte des objectifs des femmes. Plus le séjour est long, plus les femmes réalisent leurs objectifs dans les différentes sphères de cheminement.

Le séjour à la MPB : en sécurité dans un logement bien à soi

Un grand besoin auquel la MPB répond en acceptant une femme est celui de lui **offrir un temps et un lieu où elle se sent en sécurité** dans un **logement de qualité**. C'est par la réponse à ce besoin que les femmes ont la capacité d'entrevoir « le bout du tunnel » et se lancer dans un projet ambitieux pour elles, comme un retour aux études ou au travail.

La conquête de l'autonomie

Les femmes s'accordent pour dire que leur passage à la MPB leur permet de faire beaucoup d'apprentissages (sur elles-mêmes, leurs enfants, la communauté, la société, l'entraide). La **confiance et la reconnaissance** sont les mots clés de ce **parcours d'apprentissage**. Le **processus d'accompagnement** met de l'avant ces valeurs dès leur arrivée et jusqu'à la fin du parcours qui se veut une véritable **quête vers l'autonomie**.

Cette quête vers l'autonomie est toutefois parsemée d'**obstacles d'ordre personnel ou sociétal**. Les obstacles d'ordre personnel relèvent surtout du cumul des facteurs de vulnérabilité alors que les obstacles d'ordre sociétal engagent les systèmes (scolaire, marché du travail, services sociaux et de santé, bureaucratie gouvernementale, mécanismes et procédures touchant l'immigration, etc.). Même si ces obstacles d'ordre social peuvent se trouver sur le chemin de toute personne, ils deviennent pour celles faisant partie d'un groupe vulnérable, des espaces d'inégalités sociales et économiques. La MPB s'attarde justement à l'élargissement d'alternatives pour les femmes qu'elle accompagne afin qu'elles puissent surmonter ces divers obstacles.

Principales retombées de l'accompagnement

L'analyse des entretiens avec des résidentes-participantes actuelles et anciennes, des travailleuses en poste ou l'ayant déjà été et des membres de comités nous ont permis de percevoir plusieurs retombées pour les femmes et leurs enfants.

Notons, en premier lieu, une retombée directe pendant le séjour soit l'**accès à un logement subventionné**. Cet accès agit immédiatement pour la majorité des femmes sur l'**amélioration de la qualité et des conditions de vie** : amélioration de la situation financière, augmentation du pouvoir d'achat et de la marge de manoeuvre, qualité du logement et du milieu de vie.

Les **avancées des femmes** pendant et suite à leur séjour sont manifestes, et ce, dans les **quatre sphères de cheminement** proposées par le processus d'intervention : **femme, mère, étudiante/travailleuse et citoyenne**. Bien que toutes n'avancent pas au même rythme et que les retombées dans les quatre sphères ne soient pas de même niveau, elles ont toutes témoigné d'effets positifs sur leur vie, et ce, de manière durable.

En tant que femme, elles ont gagné en autonomie et en capacité à s'affirmer. Elles se sentent davantage compétentes et vivent un sentiment d'épanouissement personnel.

En tant que mère, elles se sentent mieux outillées et disponibles psychologiquement pour accomplir leur rôle parental, assurer la sécurité de leurs enfants et répondre à leurs besoins. Elles perçoivent chez leurs enfants une meilleure ouverture aux autres.

En tant que citoyenne, les femmes connaissent mieux leurs droits et responsabilités, elles sont davantage en mesure d'utiliser les ressources de la communauté et comprennent mieux le fonctionnement des institutions gouvernementales. Pour plusieurs, la valeur d'entraide et l'implication font maintenant partie de leur quotidien et de ce qu'elles souhaitent transmettre à leurs enfants.

Le retour aux études ou au travail est un axe privilégié pour lutter contre la pauvreté vécue par les femmes. Cet objectif est le coeur du plan d'action des femmes. **81 % des femmes ont fait des avancées** dans cette sphère, que ce soit au plan de la scolarité, de l'obtention d'un diplôme, de démarches de réinsertion socioprofessionnelle ou d'un emploi. Considérant que les femmes rejointes sont peu scolarisées et que plusieurs n'ont pas atteint leur secondaire V au moment de leur arrivée, il est normal que les **retombées perçues** soient **davantage dans la dimension retour aux études** que du retour au travail. Nous observons, par ailleurs, que plusieurs femmes ont **rehaussé leur niveau de qualification** (CÉGEP, BACC) ou études professionnelles, ce qui **amène à un élargissement des perspectives d'emploi**, sans compter l'impact potentiel sur leurs enfants.

Outre les quatre sphères, des **retombées plus générales** ont été nommées par les anciennes résidentes. Notons plus précisément la **stabilité résidentielle**, le **transfert des apprentissages** dans leur vie au quotidien et la **capacité d'anticiper et de prévenir** les situations de crises.

Si l'accompagnement offert rejaillit autant sur les femmes et sur leurs enfants dans l'ensemble des sphères de leur parcours, nous pensons que certains **facteurs ont joué un rôle favorable dans le processus**. Parmi ces facteurs, la diversité des résidentes-participantes a été mentionnée (âge et diversité culturelle, expérience de vie). Cette diversité influence leurs apprentissages. La présence de femmes immigrantes est aussi un élément qui favorise l'ouverture à l'autre et le partage de valeurs différentes. Pour ces dernières, le fait de cohabiter dans un immeuble avec d'autres facilite leur intégration à la société d'accueil.

L'environnement sécuritaire et la qualité du milieu de vie sont des atouts ainsi que l'emplacement de la MPB au centre-ville à l'intérieur du Carré St-Louis. Cet emplacement stimule l'implication des femmes dans la communauté et l'accessibilité aux ressources. Cet aspect est accentué par l'enracinement de la MPB dans sa communauté, ses relations de collaboration, sa connaissance des ressources du milieu et sa capacité à utiliser les expertises des ressources de la communauté au bon moment du cheminement des femmes.

La Maison Pauline Bonin fait une différence dans la vie des femmes

Les autres facteurs relèvent de ce qui caractérise **l'approche de la Maison Pauline Bonin** : le cadre et les outils d'intervention, la souplesse, la capacité de s'adapter aux réalités des femmes, le suivi et le soutien, la croyance profonde aux capacités des femmes, les valeurs et les attitudes des travailleuses et des autres personnes impliquées. Ces valeurs et ces attitudes s'inscrivent en cohérence avec les approches et les méthodes privilégiées au sein de l'organisme, soit l'approche féministe et l'éducation populaire.

L'approche est aussi traversée par une éthique du sujet c'est-à-dire la reconnaissance que chaque personne a des aspirations et le potentiel pour les réaliser, une croyance profonde à ce potentiel. L'approche en est une de droits sociaux et d'émancipation des femmes.

À la lumière des retombées présentées, nous pouvons affirmer sans douter que la Maison Pauline Bonin fait une différence dans la vie des femmes. Elle s'avère une précieuse ressource pour les femmes lanauchoises vulnérables dont les jeunes mères monoparentales. Elle agit à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de manière préventive contre les risques d'itinérance pour les femmes les plus en difficulté. La consolidation de cet organisme est nécessaire pour rendre pérennes les interventions qui agissent sur les déterminants de la pauvreté dont la faible scolarité des mères, le logement, le revenu et les facteurs aggravants dont la consommation de drogues ou d'alcool et les problèmes liés à la santé mentale. Le logement social et communautaire avec accompagnement est un levier important pour les populations vulnérables afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'existence. Toutefois, le nombre limité de places ne permet pas de répondre à tous les besoins. Il s'avère donc nécessaire que la MPB puisse accompagner les femmes qui ne peuvent, à court terme, bénéficier de l'accès à un logement. La Maison Pauline Bonin est non seulement un levier pour les femmes, mais une actrice majeure dans la communauté qui contribue à réduire les inégalités sociales et économiques, lutter contre la pauvreté et favoriser l'intégration et l'insertion socioprofessionnelle des femmes monoparentales, particulièrement des jeunes mères.

Quelques références bibliographiques

La Maison Pauline Bonin n'est pas le seul organisme à réfléchir aux retombées de ce genre de pratique auprès des femmes et des enfants. Même si cette recherche n'a pas fait l'objet d'une recension de littérature, nous avons pensé inclure au rapport quelques références de textes intéressants en lien avec les préoccupations de la Maison Pauline Bonin.

Forest Danielle, *Lumière sur l'itinérance des femmes dans Lanaudière*. Rapport de la journée d'étude. Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière. Février 2018. 40 pages.

[http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/Rapport-itinerance-femmes-VF-12fevrier2018-2\(1\).pdf](http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/Rapport-itinerance-femmes-VF-12fevrier2018-2(1).pdf)

FRAPRU, *Femmes, logement et pauvreté*. 5^e édition. Mars 2019. 12 pages.

<http://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2019/03/DNFemmes2019.pdf>

Savard Andrée, *Les projets d'habitation pour femmes monoparentales : des initiatives structurantes à consolider et à développer pour contribuer à l'autonomie des femmes*. Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'oeuvre. Février 2018. 35 pages.

https://ccfemme.files.wordpress.com/2018/08/ccf-avis_meres-monoparentales-et-projets-dhabitation_mars-2018.pdf

Société d'Habitation du Québec (SHQ), *Portrait des initiatives qui permettent d'accompagner dans leur projet d'intégration scolaire ou professionnelle de jeunes mères chefs d'une famille monoparentale qui habitent dans des logements sociaux*. 2016. 32 pages.

<http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000024073.pdf>



MAISON
Pauline Bonin

Maison Pauline Bonin
360 rue Saint-Louis, suite 1
Joliette, QC J6E 2Y6
Téléphone : 450 752-6730



CRSA
centre de recherche sociale appliquée

Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) est un organisme à but non lucratif qui se consacre à l'analyse des pratiques sociales et à l'étude des problèmes sociaux contemporains, en réponse aux besoins et aux préoccupations des organisations, des communautés et des personnes concernées que ce soit en recherche, évaluation, accompagnement de processus et transfert de connaissance. Son approche se veut participative et collaborative et les organisations avec lesquelles il collabore sont des partenaires à part entière. Son expertise est reconnue dans les domaines de l'action communautaire et du développement des communautés.

www.centersa.qc.ca

